



MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ-FARIVILLERS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 31 MARS 2026

L'An deux mille vingt-six, le 31 mars 2026 à 19h00, le Conseil Municipal **dûment convoqué**, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire **Gary LEGRAND**.

PRÉSENTS : Gary LEGRAND, Laurence SEGUIN, François LAQUERRIÈRE, Élodie DEMAISON, Antoine MOITTIÉ, Céline DELANNOY, Pierre QUAEGEBEUR, Lise BIGOTTE, Antoine SAMMIEZ, Lucie WYKURTZ, Emmanuel ROUTIER, Lynda AISSANI, François SELLIER.

ABSENTS NON EXCUSÉS : Hervé COMMELIN, Emmanuelle COPPÉ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Pierre QUAEGEBEUR

19h03 – Ouverture de la séance. Le **quorum est atteint**.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
2. Lecture du procès-verbal de la dernière séance
3. Installation des commissions
4. Questions diverses

1. DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats. Monsieur Pierre QUAEGEBEUR se porte candidat en qualité de secrétaire de séance. Cette désignation est adoptée à l'unanimité.

2. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 est lu. L'assemblée valide le procès-verbal à l'unanimité.

3. INSTALLATION DES COMMISSIONS

Monsieur le Maire procède à l'installation des commissions municipales. La composition votée à l'unanimité est la suivante :

- Travaux, entretien et cadre de vie – Vice-président : François LAQUERRIÈRE
- Communication et informations – Vice-présidente : Laurence SEGUIN

- Fêtes, animation et cérémonies – Vice-présidente : Laurence SEGUIN
- Sécurité routière – Vice-président : Antoine SAMMIEZ
- Solidarité et lien social – Vice-présidente : Lynda AISSANI
- Enfance et jeunesse – Vice-présidente : Élodie DEMAISON
- Cimetière – Vice-président : Antoine MOITTIÉ
- Finances et budget – Vice-présidente : Lynda AISSANI
- Logements communaux – Vice-présidente : Laurence SEGUIN
- Culture et sport – Vice-présidente : Céline DELANNOY

DÉLIBÉRATIONS

Objet : Autorisation d'extension du réseau électrique – Rue du Fossé

La société MSGD a sollicité le SE60 pour des travaux d'extension du réseau électrique rue du Fossé. Le Conseil Municipal doit prendre une délibération afin d'autoriser la proposition du syndicat d'énergie.

Incidence financière : 16 879,96 € au lieu de 28 298,12 €, avec la participation du SE60 à cette opération.

L'appréciation générale du conseil municipal est que le montant reste important au regard des travaux nécessaires et que le devis détaillé n'est pas transmis. La délibération est tout de même **adoptée à l'unanimité** pour minorer le coût demandé à la société MSGD.

Objet : Élection des titulaires à l'Association Foncière de Remembrement (AFR)

Suite à l'annonce faite par la Chambre d'Agriculture concernant M. Xavier Douchez, et en l'absence de retour d'Anne Mansard sur sa décision, le Conseil Municipal procède à la désignation de trois membres titulaires : Céline DELANNOY, Anne MANSARD et Sébastien COMMELIN. M. Laurent DÉLÉTOILE est désigné suppléant.

Objet : Motion pour le maintien d'un poste d'enseignant à l'école de Saint-André-Farivillers

Monsieur le Maire donne lecture de la motion dans son intégralité. La motion est **adoptée à l'unanimité**.

4. QUESTIONS DIVERSES

Déplacement du CIDEX – La Poste

M. François LAQUERRIÈRE indique avoir relancé La Poste concernant le déplacement d'un boîtier CIDEX. La réponse reçue par courriel est défavorable. M. LAQUERRIÈRE et M. le Maire envisagent de se déplacer directement pour renouveler la demande de modification et une mise en demeure sera faite si besoin.

Remise en état des bancs

M. François LAQUERRIÈRE soulève la question de la remise en état des bancs avec l'arrivée des beaux jours. Monsieur le Maire propose que cette action puisse être réalisée collectivement dans le cadre de la commission compétente.

Sonnerie de l'église

A la demande de M. François LAQUERRIÈRE, M. François SELLIER transmet les informations relatives au système de déclenchement de la séquence de sonnerie des cloches. M. François SELLIER rappelle l'importance de vérifier régulièrement le bon état de fonctionnement de la cloche.

Stationnement d'une citerne sur le parking de Cornilleau

Mme Lucie WYKURZ signale qu'une citerne est stationnée régulièrement rue du Fossé les week-ends et s'interroge sur l'existence d'un accord avec la commune. Monsieur le Maire indique qu'il fera le point avec la secrétaire de mairie afin de vérifier la situation.

Entretien de la voirie – Hédencourt

Mme Lynda AISSANI rapporte le signalement d'un habitant indiquant que la partie basse d'Hédencourt, en arrivant de Bois Renault, ne serait pas nettoyée depuis un long moment. Monsieur le Maire prend note et indique que la mairie procédera à une vérification de l'état général de cette voie.

Travaux d'eau et enfouissement des réseaux électriques

Mme Lise BIGOTTE s'interroge sur la possibilité de réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux électriques en parallèle des travaux sur le réseau d'eau. M. Antoine MOITTIÉ précise que cela est techniquement possible, mais que les coûts sont élevés et que l'accord simultané de l'ensemble des concessionnaires est nécessaire.

Sécurisation des abords de l'école d'Hédencourt

M. Pierre QUAEGBEUR rappelle qu'une demande avait été formulée lors du dernier conseil de classe pour l'installation de poteaux supplémentaires à la sortie de l'école d'Hédencourt, afin de sécuriser le trajet des enfants entre le périscolaire et l'école. Il demande si cette demande a été prise en compte et si une étude est possible. La commission sécurité routière et la commission travaux prennent note du projet, qui sera étudié.

Coordonnées pour le relai avec le presbytère de Breteuil

M. François SELLIER souligne la nécessité de transmettre les coordonnées de M. François LAQUERRIÈRE pour assurer le relai d'informations avec le presbytère de Breteuil, notamment en cas de décès.

Mission de diagnostic architectural de la CCOP

Monsieur le Maire donne lecture d'une information transmise par la Communauté de Communes de l'Oise Picarde (CCOP) relative au passage de membres de la commission pour effectuer une mission de diagnostic architectural sur la commune, prévue au cours des mois d'avril et mai 2026.

Propreté de la salle des fêtes et de son parking

Suite à la location de la salle des fêtes le week-end dernier, Monsieur le Maire indique avoir demandé au locataire de revenir effectuer le nettoyage, l'état initial n'étant pas satisfaisant. Le locataire est revenu faire le nécessaire suite à la demande de la municipalité sous le contrôle de notre secrétaire de mairie.

Distribution de documents papiers – Délégation à la CCOP

Suite à une demande de la CCOP, Monsieur le Maire indique que la commune laisse la compétence de distribution des documents papiers à la Communauté de Communes de l'Oise Picarde.

La séance est levée à **19h58** par Monsieur le Maire.

SIGNATURES

Le présent procès-verbal est signé par :

Le Maire,
Monsieur Gary LEGRAND



Signature : _____

Le Secrétaire de séance,
Monsieur Pierre QUAEGEREUR



Signature : _____